

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RATP

Question écrite n° 2292

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur le régime de retraite des agents de la RATP. Il souhaite notamment connaître, d'une part, le nombre précis de ses bénéficiaires et, d'autre part, la situation financière de ce régime et le montant des subventions qui lui ont été éventuellement attribuées ces cinq dernières années en vue d'assurer sa viabilité.

Texte de la réponse

Le régime de retraite des agents de la RATP, sur lequel l'honorable parlementaire appelle l'attention, comporte certaines caractéristiques rassemblées dans le tableau ci-après :

Caractéristiques		Années				
		1997	1998	1999	2000	2001
Cotisants :	Nombre	39 678	39 955	39 995	40 555	41 949
	Evolution (%)		+ 0,7	+ 0,1	+ 1,4	+ 3,4
Pensionnés (total)	Nombre	43 118	43 028	42 971	42 820	42 794
	Evolution (%)		- 0,2	- 0,1	- 0,4	- 0,1
Pensionnés (D. Propres)	Nombre	29 571	29 733	29 846	29 933	30 025
	Evolution (%)		+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3
Pensionnés (D. Dérives)	Nombre	13 547	13 295	13 125	12 887	12 769
	Evolution (%)		- 1,9	- 1,3	- 1,8	- 0,9
Compensation reçue	Montant (MF)	126,9	111,0	109,9	91,1	43,6
	Evolution (%)		- 12,5	- 1	- 17,9	- 52,1
Compensation versée	Montant	182,9	182,3	179,9	185,0	173,5
	Evolution		- 0,3	- 1,3	+ 2,8	- 6,2

Données clés

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE2292

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2292

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 septembre 2002, page 2959 **Réponse publiée le :** 2 décembre 2002, page 4600